

rait s'accroître de façon à motiver les frais d'un nouveau bac transbordeur.

A ce que je viens de dire je voudrais ajouter quelques autres observations afin de démontrer au delà de tout doute que mes commettants et la population de ma province ont incontestablement droit à l'amélioration des moyens de transport que je réclame en leur nom. Pour être la plus petite des provinces de la Confédération, l'île du Prince-Edouard n'en est pas moins, en égard à la superficie, la plus populeuse, et, proportionnellement à la population, la plus riche. C'est le jardin du golfe, la perle des mers septentrionales; c'est un pays où règnent la paix et l'abondance, un pays dont le sol fertile, que favorise un climat tempéré, donne de riches moissons et récompense généreusement l'effort industriel et intellectuel. C'est la patrie d'hommes robustes et de femmes à la mine avenante, un pays où le voyageur est le bienvenu et certain de trouver une hospitalité princière.

Dans cette province, nous ne voyons pas de gigantesques montagnes, des cataractes écumantes qui tonnent au-dessus de majestueuses architraves, mais de tous côtés nous trouvons des scènes pastorales calmes et paisibles qui nous reposent. C'est une terre de ruisseaux qui bondissent avec des reflets de perles, de rivières rapides et de baies sinueuses. Ici les chaleurs de l'été sont tempérées par les brises salines qu'exhalent le Saint-Laurent ou le détroit de Northumberland moutonneux et qui mettent les couleurs de la santé sur les joues de nos jeunes gens et de nos jeunes filles. Pour admirer notre province dans toute sa splendeur, c'est l'été qu'il faut la visiter, lorsque les prés sont revêtus de leur riche manteau d'émeraude, lorsque les épis d'or sont sur le point d'être abattus par la faux luisante et que les arbres sont chargés de fruits succulent. Là, les semeurs peuvent se reposer et se récupérer; las, les surmenés retrouvent vite leur vigueur physique et intellectuelle.

Il n'est pas rare que ceux qui cherchent la santé et le repos parcourent de longues distances et dépensent des sommes considérables absolument disproportionnées au lieu qu'ils en retirent. Mais dans cette province d'accès facile se trouve un paradis terrestre où pour un prix modique, on peut trouver plus d'avantages que dans n'importe quelle autre villégiature. Les bains de mer, le yachting, la chasse, la pêche et autres espèces d'amusements sont des plus variés et des plus abondants. Ceux qui pré-

[M. McIsaac.]

fèrent les mois plus avancés de l'année, lorsque l'ombre est moins rare et que les feuilles des érables ont pris leurs teintes automnales trouveront dans ce pays des distractions aussi agréables. Je suis porté à croire que, si mon excellent ami, le ministre des Finances, sir Henry Drayton; visitait de nouveau notre province, à cette saison, et dégustait nos délicieux bivalves, son cœur s'attendrirait et il dénouerait les cordons de la bourse fédérale en plaçant à la disposition du ministre des Chemins de fer les fonds nécessaires aux améliorations des transports que je demande instamment.

Si le Gouvernement veut émettre des obligations aux habitants de l'île du Prince-Edouard et leur emprunter l'argent voulu, je suis sûr que, en moins de vingt-quatre heures, il aura tout ce qu'il lui faut pour compléter ces améliorations. Donc, si le ministre des Finances et le ministre des Chemins de fer visitent l'île du Prince-Edouard, un peu plus tard, peut-être, lorsque notre province sera dans tout son éclat, ils seront tellement impressionnés que notre cause sera gagnée et que nous n'aurons plus besoin de plaider en faveur de ces indispensables améliorations de moyens de transport.

M. SINCLAIR (Queen): Je regrette que cet article n'ait pas été présenté plus tôt afin que les questions relatives aux moyens de transport dans l'Est eussent pu être discutées plus à fond devant le comité. Je ne veux pas, à cette heure, retarder inutilement le comité. Je prends la parole uniquement pour appuyer les observations de l'honorable député de Westmoreland (M. Copp) et de l'honorable député de King (M. McIsaac) afin d'appeler l'attention du ministère sur la situation de l'est du Canada et surtout de l'île du Prince-Edouard touchant nos moyens de transport.

Je ne répéterai pas ce que l'on a dit durant la session. L'affaire a été exposée clairement au ministre par des délégations de la Chambre de commerce et aussi par d'honorable membres de cette Chambre. J'ai déjà eu moi-même l'occasion d'inclure un état au hansard. Je prie simplement le ministre de donner son attention à ce sujet et de se rendre l'année prochaine, à notre demande, relative à l'achèvement de la standardisation du chemin de fer.

En traitant cette question, j'ajouterai que le retard apporté à ce travail nuit au progrès de l'île du Prince-Edouard. En 1909-1910, comme se rappelle l'honorable député de Queen-et-Shelburne (M.